



Comité Français d'Accréditation
52, rue Jacques Hillairet 75012 Paris
SIRET : 397 897 487 00031
Téléphone : +33 (0)1.44.68.82.20
Site internet : www.cofrac.fr

Attestation d'accréditation
Accreditation certificate

N° 1-10074
Rev. 0

Bénéficiaire / Beneficiary: COZY AIR INNOVATION

Identifiant légal / *Legal identifier*: N° 100440973

Adresse / *Address*: 48 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY, 59930, LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES, France

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que l'organisme satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** et aux règles d'application du Cofrac pour son activité Essai / Analyse, pour les activités et sites précisées dans l'annexe technique ci-après, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that the body fulfils the requirements of the standard **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** and Cofrac's application rules for its activity of Testing, for the activities and locations described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral de l'European co-operation for Accreditation (EA) pour les activités objets de la présente attestation. / *Cofrac is signatory of the European Co-operation for Accreditation (EA) multilateral agreement for the activities covered by this certificate.*

Cette version de l'attestation remplace toute version précédemment émise / *This version of the certificate supersedes all previously issued versions.*

Seul le texte en français engage la responsabilité du Cofrac / *Cofrac's liability applies only on the French text.*

Date de prise d'effet / *Valid from*: **17/04/2026**

Date de fin de validité / *Valid until*: **30/09/2029**

Approuvé par / *Approved by*:

DocuSigned by:

Nalmie CARNEJAC

ED03B91D1EB044D...

L'accréditation peut être retirée, suspendue ou sa portée modifiée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The accreditation can be withdrawn, suspended or its scope modified at any time. For a proper use the scope of accreditation and its validity should be checked on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Annexe technique / *Technical annex*

ENVIRONNEMENT / *ENVIRONMENT*

Sites intervenant dans le cadre de l'accréditation de l'organisme / *Locations included in the organisation's accreditation:*

Désignation	Adresse complète
COZY AIR INNOVATION	48 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY, 59930, LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES, France

# ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air / Echantillonnage - Prélèvement / Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)				
Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
RH23	Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la conformité ou la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	<p>Définition de l'objectif de mesurage selon l'étape clé du bâtiment</p> <p>Choix des emplacements et des périodes de mesures</p> <p>Détermination du nombre de mesures</p> <p>Calcul des concentrations mesurées et/ou détermination de l'indice de confinement</p> <p>Evaluation de la conformité ou de la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence</p>	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public
RH24	Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (nature du tube : par exemple carbograph 4)	NF EN ISO 16017-2
RH25	Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (nature du tube : par exemple florisil ou gel de silice imprégné de 2,4- DNPH)	NF ISO 16000-4

ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air / Echantillonnage - Prélèvement / Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)

Code	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode
RH28	Air intérieur : établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Dioxyde de carbone	Mesure par spectrométrie d'absorption infrarouge non dispersif (NDIR)	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public

Fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français. # Mandatory accreditation in the French legislative framework.